



## Allongement de la durée du travail

Cinq officines représentant **des professionnels du tourisme** ont diffusé un communiqué de presse réclamant le raccourcissement à six semaines et le zonage des congés scolaires d'été. Elles **prétendent défendre l'intérêt « de tous »** avec des arguments de la plus grande mauvaise foi.

Quelques jours après, le ministre Peillon a déclaré qu'il n'excluait pas de réduire la durée des congés scolaires d'été en 2014, allongeant ainsi la durée de travail des personnels.

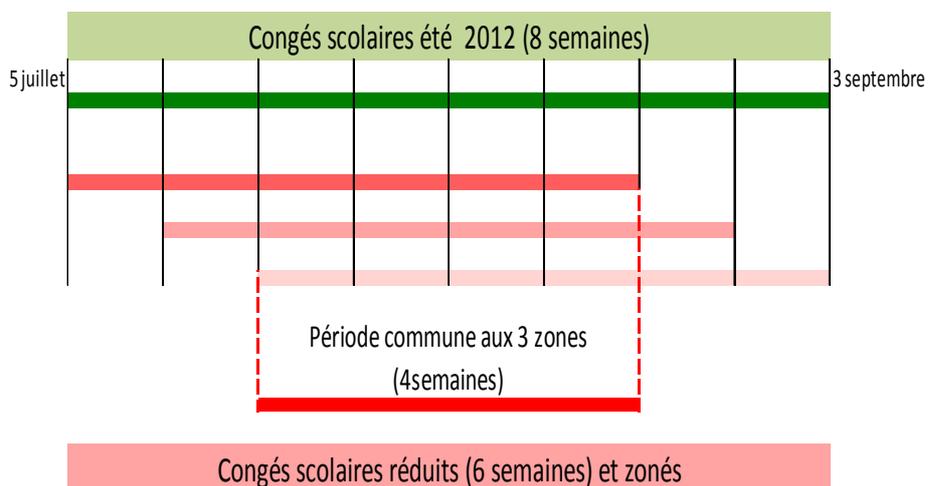
**C'est pourquoi la FAEN a décidé de contre-attaquer** en adressant le même courrier à chacune des cinq organisations professionnelles du tourisme (copie page suivante) et va envoyer un courrier au ministre.

Vous trouverez dans la présente lettre télématique deux schémas qui confirment le bien-fondé de notre analyse.

Dans le système actuel, (en vert) les familles de toutes les zones ont la possibilité de choisir (en fonction de leurs contraintes professionnelles et personnelles) leurs vacances d'été pendant les 8 semaines communes de juillet et d'août.

Dans l'hypothèse évoquée par le lobby du tourisme et le ministre (en rouge) de congés scolaires d'été réduits à 6 semaines et zonés, **il n'y aurait plus que 4 semaines communes aux trois zones.**

Le schéma ci-dessous montre que les 2/3 des Français ne pourraient plus partir en vacances dans la première semaine de juillet qui suit la sortie des classes ainsi que la dernière semaine d'août. 1/3 des Français ne pourraient pas partir pendant la deuxième semaine de juillet et la troisième d'août. **Donc une plus grande concentration des départs en vacances** sur les seules quatre semaines communes.



Il s'ensuivrait des difficultés de transport et d'hébergement accrues et donc une augmentation des prix sur cette période.

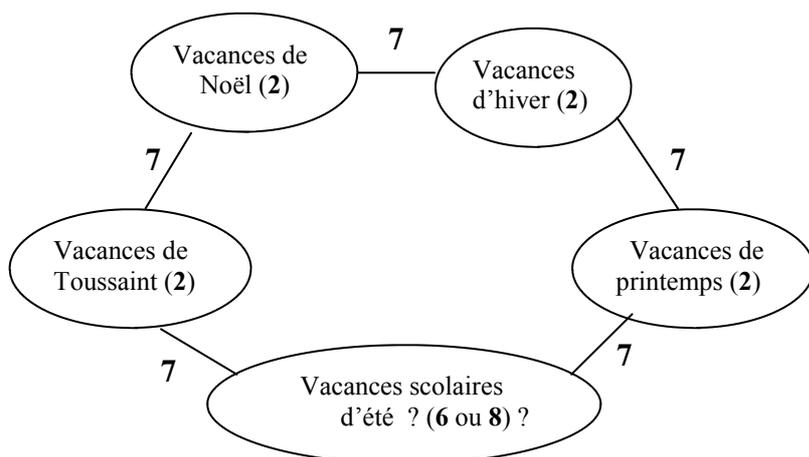
## Quelle durée pour les vacances d'été ?

Petite leçon de calcul ...

$$52 \text{ semaines} - (5 \times 7) - (4 \times 2) = 9 \text{ semaines}$$

Avec 6 semaines seulement de congés d'été, il reste 3 semaines à répartir sur les 5 périodes de 7 semaines ce qui conduit une majorité de périodes à 8 semaines sans interruption.

**L'actuelle durée de 8 semaines est donc celle qui correspond le plus à l'alternance 7 +2 en se donnant une semaine de souplesse sur l'ensemble de l'année.**



**courrier adressé aux cinq organisations professionnelles du tourisme :****Fédération Autonome de l'Éducation Nationale**

Conseil National des Professionnels de l'Automobile (CNPA)  
50 rue Rouget de Lisle  
92158 SURESNES CEDEX

**Objet :** votre communiqué de presse commun du 6 février 2013

M. le Président,

C'est avec un certain intérêt que les responsables de la Fédération Autonome de l'Éducation Nationale ont pris connaissance de votre communiqué de presse commun du 6 février 2013 intitulé « pour une réforme des rythmes scolaires globale et équitable ».

Que vos organisations défendent les intérêts des professionnels du tourisme, c'est logique puisque c'est leur raison d'être, mais que vous vous présentiez comme les défenseurs des intérêts de l'enfant, des familles, de tous, est inconvenant.

Non, la réforme des rythmes scolaires n'est pas attendue par tous. Et l'École n'est pas seule à influencer sur les rythmes de vie des enfants. C'est avant tout le rythme de vie et de travail des parents qui détermine le rythme quotidien de vie de leurs enfants et leur a fait perdre une heure de sommeil en 20 ans. Sur ce point vous ne proposez aucune solution.

Vous réclamez un calendrier scolaire qui tiendrait compte des nouvelles habitudes de vacances des Français, mais en fait des seules familles qui peuvent prendre des vacances, et vous prétendez parler dans l'intérêt de tous !

L'élément des congés scolaires qui recueille le plus large consensus dans la communauté éducative et donc qui se rapproche le plus de « tous » est le rythme « 7+2 » (sept semaines de cours + 2 semaines de congés).

Alors, pourquoi limitez-vous son maintien à la seule période comprise entre la rentrée de septembre et les vacances de Noël ? L'abandonner ensuite satisfait probablement vos mandants mais ne correspond pas aux intérêts des enfants et de leurs études. Ainsi cette année, vos demandes auraient conduit à mettre la 1<sup>ère</sup> zone en vacances 3 semaines et demie seulement après avoir repris les cours le 7 janvier ! Ce n'est pas sérieux.

Vous réclamez également une réduction de deux semaines des congés scolaires d'été et un zonage sur cette période de vacances. Les arguments que vous donnez sont affligeants.

La durée actuelle de 8 semaines permet le meilleur étalement pour le plus grand nombre. Une durée de 6 semaines zonées sur le même principe que pour les petites vacances étalerait ces congés sur les ...8 mêmes semaines ! (Où seraient les progrès ? En quoi le transport serait-il facilité et les coûts réduits ?)

Ce zonage aurait au contraire pour conséquence de concentrer les vacances des familles géographiquement éclatées et qui veulent se retrouver sur les seules 4 semaines communes. C'est-à-dire tout l'inverse de ce que vous prétendez rechercher.

De plus, ce raccourcissement est incompatible avec la généralisation du rythme 7+2, mais c'est vrai que ce point ne constitue pas à vos yeux une priorité puisque vous réclamez pour la période d'hiver une alternance de 4 à 6 + 2.

Enfin, savez-vous que le zonage des congés d'été a été expérimenté au début des années 80 puis rapidement abandonné sans tambours ni trompettes devant les conséquences négatives qu'il entraînait ?

Alors, transportez-nous, hébergez et accueillez-nous, faites nous voyager et défendez vos intérêts, c'est légitime, mais ne prétendez pas aussi grossièrement parler au nom de tous, en notre nom.

Marc GENIEZ

Co-secrétaire général